

N°14-021222-02

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-deux, le deux décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Vaujany, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yves GENEVOIS, Maire.

Nombre de conseillers : en exercice 11
 présents 8
 votants 11

Présents : Yves GENEVOIS, Mariane MICHEL, Michel VACCON, Brigitte ARNAUD, Bruno AVEQUE, Jacques JOUANS, Valérie MARTINET et Elvina SAVIOUX

Absents : Jean-Luc BASSET, Eric DOURNON et Nadine VERNEY

Pouvoir : Jean-Luc BASSET à Yves GENEVOIS, Eric DOURNON à Bruno AVEQUE et Nadine VERNEY à Mariane MICHEL

Secrétaire de séance : Elvina SAVIOUX

**Objet : Délégation de Service Public des remontées mécaniques :
Guide d'exploitation du Domaine skiable – Hiver 2022-2023**

Dans le cadre de la Délégation de Service Public des remontées mécaniques, la Société Publique Locale Oz-Vaujany élabore chaque année un guide d'exploitation du domaine skiable.

Le guide de la saison hiver 2022-2023 est présenté au Conseil municipal par le Directeur général de la SPL Oz Vaujany.

Le Conseil Municipal,
Sur la proposition du Maire, et compte tenu des éléments présentés,
Après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés ;

- Prend acte du guide d'exploitation du domaine skiable proposé par la Société Publique Locale Oz-Vaujany durant l'hiver 2022-2023,
- Donne toutes délégations utiles à Monsieur le Maire pour la mise en œuvre de cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Certifié exécutoire
Transmis en Préfecture le

Le Maire

Yves GENEVOIS

